

Barème Honoraires TTC Ventes Immobilières et Foncières

Nos honoraires sont à la charge du vendeur,
sauf pour les ventes en état futur d'achèvement et les successions (charge acquéreur).

Ils sont effectifs à compter du 17.09.2024.

Base de calcul : Prix Frais d'agence inclus
Prix maximum pratiqués TTC

- De 0 à 50.000€	9 %
- De 50.001 à 75.000€	8 %
- De 75.001 à 100.000€	7.5 %
- De 100.001 à 150.000€	7 %
- De 150.001 à 200.000€	6.5 %
- De 200.001 à 250.000€	6%
- De 250.001 à 300.000€	5.5 %
- De 300.001 à 500.000€	5 %
- > 500.001€	4 %
- Frais de rédaction de compromis de vente : 100€ TTC à la charge de l'acquéreur.	

Barème Honoraires de Location Habitation,

Mixte⁽¹⁾ et Meublée⁽¹⁾

Zone géographique dans laquelle est situé le bien loué :

- Zone « très tendue » Zone « tendue » Zone « non tendue »

Dans la limite du plafond fixé par décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014 (*)

Honoraires à la charge du locataire

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	8€ TTC / m ² (1)
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€ TTC / m ² (1)

Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires d'entremise et de négociation (<i>offerts dans le cadre d'un mandat de gestion</i>)	100 € TTC
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	8€ TTC / m ² (1)
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	3€ TTC / m ² (1)

(1) Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 Juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire. Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieur ou égal aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014.

(*) Barème Réajusté

Année de référence : 2014

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de **visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail** : 8 € TTC

Prix au mètre carré de surface habitable concernant les honoraires de **réalisation de l'état des lieux** 3 € TTC